

# Exigeons le respect de nos droits et libertés

**Depuis plusieurs mois, on assiste à la remise en cause sans précédent des droits et libertés de tous les postiers. Pas une catégorie n'échappe à la dégradation de ses acquis et de ses conditions de travail.**

Ces attaques frontales sont d'une extrême violence et sont vécues comme une obligation d'adhérer, sans critique aucune, aux orientations de l'entreprise. Ce totalitarisme de la culture d'entreprise devient insupportable pour un grand nombre.

Quand, à plusieurs reprises dans les médias, le PDG assume de supprimer des dizaines de milliers d'emplois, se félicite des 19% que représente le courrier dans le Chiffre d'Affaires et reconnaît que la mutation de l'entreprise est difficile pour les postiers, localement, l'application de cette politique se traduit par une remise en cause brutale des droits et libertés des salariés. L'absence de négociations loyales et sérieuses qui a prévalu lors des derniers accords nationaux appuie et renforce cette tendance. Ce n'est pas un hasard. Comme il n'y a pas de hasard à ce que des directions ou responsables d'établissement se comportent à la limite de la légalité et s'assoient purement et simplement sur le droit du travail et des travailleurs. Au regard des multiples remontées, c'est une stratégie. Il s'agit de rémunérer les dividendes des actionnaires que sont la CDC et la CNP.

Il s'agit d'écraser toute velléité de résistance et d'opposition qui naît et pourrait s'amplifier chez les postiers, tant la dégradation des conditions de travail, le mépris de la ligne hiérarchique s'accroît.

En tout premier lieu, il s'agit pour les dirigeants de s'attaquer à l'expression et la liberté des salariés de revendiquer, de contester les orientations de l'entreprise, de s'organiser, d'être informé.

Ainsi la participation aux heures d'informations syndicales (HIS) est de plus en plus soumise à l'arbitraire d'un chef ou d'une cheffe de service ignorant les droits.

☞ **C'est un droit pour chaque travailleur de participer à une HIS** (de son choix) pour entendre, contester, échanger, débattre sur une analyse différente de celle imposée par l'entreprise et collectivement de proposer d'autres solutions.

☞ De la même façon, l'interdiction de prise de paroles dans certains sites sont le fait du prince. **Depuis quand dans ce pays, l'information par les organisations syndicales aux personnels seraient interdites quand des briefs obligatoires sont réalisés quotidiennement !**

☞ Et que dire de cette ignominie qui consiste à remettre en cause le droit constitutionnel du droit de grève en ponctionnant les jours de repos ou de cycle. C'est empêcher le salarié d'user de ce droit.

**L'objectif visé serait-il de empêcher, par la peur de la précarité, les postières et les postiers d'agir pour leurs revendications pour enrichir quelques actionnaires ? LA QUESTION MÉRITE D'ÊTRE POSÉE.**

**On ne le martèlera  
jamais assez,  
il n'y a pas de petits et  
de grands droits :  
il n'y a que des droits et  
quand un disparaît, un  
autre est menacé.**

La Poste n'hésite pas à s'attaquer au salaire et au pouvoir d'achat des postiers pour remettre en cause le droit de grève, le droit de revendiquer, dans une entreprise où la majorité des salaires sont faibles. De plus, c'est une remise en cause de l'égalité entre postiers, car souvent La Poste applique différemment les règles qu'elle édicte.

Dans ce contexte les attaques contre les militants syndicaux se propagent. En les ciblant, La Poste joue avec la peur des salariés et les prive d'un moyen de défense. En attaquant des salariés qui ont fait le choix de se syndiquer, ce sont tous les postières et postiers qui sont attaqués.

Pour la CGT FAPT, ce sont tous les droits et libertés individuels et collectifs qui sont menacés à La Poste. D'où la bataille de la CGT d'impliquer et d'associer l'ensemble des travailleurs aux revendications et décisions de luttes et des formes de mobilisation.

Nous visons l'émancipation des travailleurs, cela passe par la défense et la conquête du droit de revendiquer, de s'informer, de s'organiser, de contester.

Pour la CGT, l'enjeu est la démocratie à l'entreprise.

Les postières et postiers doivent pouvoir être citoyen dans l'entreprise comme ils peuvent l'être en dehors.

Nous sommes dans un état de droit et La Poste et ses directions n'ont pas à s'en affranchir mais à le respecter

*Une pétition pour exiger  
le droit de revendiquer,  
de s'informer,  
de s'organiser,  
de contester,  
pour plus de démocratie  
à l'entreprise ...*



## MOBILISONS POUR LA DÉFENSE DE NOS DROITS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX



### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

( facultatif) Téléphone perso : ..... pro : .....

Grade/ Classification : ..... Métier : .....

Service/Bureau (nom et adresse) : .....

